



**Communiqué
Pour diffusion immédiate**

Les 32 000 enseignantes et enseignants de la FAE en grève Pour défendre leurs conditions de travail et la qualité des services en éducation

Montréal, le 7 juin 2010 – Les 32 000 enseignantes et enseignants de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) exerceront le 8 juin leur droit de grève afin de revendiquer des conditions décentes de travail et obtenir un véritable soutien pour tous les élèves.

Plus de 800 écoles fermées

Cette grève touche près de 800 écoles accueillant plus de 300 000 élèves. Ces écoles se retrouvent au sein des dix commissions scolaires où se trouvent les neuf syndicats affiliés à la FAE. Voici la liste de ces commissions scolaires par syndicat affilié à la FAE :

Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM)

- C.S. de Montréal

Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY)

- C.S. Val-des-Cerfs

Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais (SEO)

- C.S. Portages-de-l'Outaouais
- C.S. Des Draveurs
- C.S. au Cœur-des-Vallées

Syndicat de l'enseignement de l'Ouest de Montréal (SEOM)

- C.S. Marguerite-Bourgeoys

Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île (SEPI)

- C.S. de la Pointe-de-l'Île

Syndicat de l'enseignement de la région de Laval (SERL)

- C.S. de Laval

Syndicat de l'enseignement des Seigneuries (SES)

- C.S. des Trois-Lacs

Syndicat de l'enseignement secondaire des Basses-Laurentides (SESBL)

- C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Syndicat de l'enseignement de la Seigneurie-des-Mille-Îles (SESMI)

- C.S. de la Seigneurie-des-Mille-Îles

En matinée, de nombreux piquets de grève s'organiseront devant plusieurs établissements scolaires et les enseignantes et enseignants de tous les syndicats affiliés à la FAE convergeront par la suite vers les bureaux montréalais du premier ministre Jean Charest. C'est à cet endroit, situé à l'angle des rues McGill College et Sherbrooke, qu'est prévu un grand rassemblement à onze heures en présence du président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Pierre St-Germain qui s'adressera aux manifestantes et manifestants.

La semaine dernière, le Conseil des services essentiels a reconnu la légalité de cette grève malgré la tentative de la partie patronale d'empêcher les membres de la FAE d'exercer un droit légitime en contestant la légalité de cette action.

« Le public doit comprendre que nous faisons cette lutte pour défendre nos conditions de travail, bien sûr, mais aussi pour défendre le droit à des services de qualité en éducation et que notre moyen d'action est non seulement légal mais tout à fait légitime », avait alors indiqué le président de la FAE, Pierre St-Germain en prenant connaissance de l'avis du Conseil des services essentiels.

« Les enseignantes et enseignants pressent le gouvernement pour qu'il procède à des améliorations substantielles de leurs conditions de travail. La FAE revendique de réelles solutions pour soulager les profs d'une tâche excessivement lourde et pour faciliter les conditions d'apprentissage pour tous leurs élèves. Cette grève est l'expression de l'exaspération des profs et le gouvernement va saisir l'ampleur de notre mobilisation et de notre détermination. Nous ne voulons pas le statu quo dans les conditions de travail des enseignantes et enseignants que nous représentons et dans les services aux élèves. Notre objectif est d'obtenir une entente négociée et satisfaisante pour tous nos membres et dans tous les secteurs », de préciser M. St-Germain.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 32 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier. Ces deux dernières institutions ne sont pas touchées par cette grève.

– 30 –

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
 Téléphone : 514 666-7763, poste 296 – bureau
 514 910-1754 – cellulaire